

AFMPS session d'info nouvelle loi de financement

Session d'info 15.12.2021 annulée (voir explication ci-dessous)

Bientôt le parlement fédéral votera une loi qui modifie le financement de l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé (AFMPS).

La loi introduit de **nouvelles taxes et contributions** suite à des Règlements de l'UE :

- New Veterinary Regulation (**NVR**) – 2019/6
- Medical Devices Regulation (**MDR**) – 2017/745
- In Vitro Diagnostic medical devices Regulation (**IVDR**) – 2017/746
- Clinical Trial Regulation (**CTR**) – 2014/536

En plus, les **tarifs** pour le financement des **missions actuelles changent**.

La page [Redevances](#) sur le site web de l'AFMPS affichera la nouvelle information pour début 2022.

En outre, l'AFMPS organise une **session d'info en ligne** bilingue (FR-NL) sur la nouvelle loi de financement. ~~Celle-ci a lieu le mercredi 15 décembre 2021 de 9h à 11h. Les intéressés peuvent assister à la session d'information par Microsoft Teams avec ce [lien](#).~~

Le projet de loi n'est pas encore déposé devant le Parlement. Par égard pour le processus démocratique l'AFMPS **annule** la session d'info du **15.12.2021** où la loi serait commentée.

Dès que la nouvelle loi de financement sera votée, nous enverrons de **nouvelles invitations** pour une session d'info.